déposés chez M. le Percepteur du canton Est et mis au recouvrement à partir de ce jour.

LE BUREAU DES CONSULTATIONS JUDICIAIRES GRATUITES. — A l'occasion de la cavalcade, le bureau de consultation judiciaire et le bureau de renseignements seront fermés aujourd'hui dimanche.

UN CHEVAL EMPORTÉ. — Dans la soirée de vendredi, le cheval de M. Vandevieille, marchand de pommes de terre à Roubaix, s'est emballé et a parcouru l'avenue des Villas et une partie de la rue Henri-Regnault au grand galop. Déjà, plusieurs personnes avaient vainement essayé de l'arrêter et des accidents étaient à craindre, lorsque M. Clément Fichelle, préposé d'octroi, de passage à cet endroit, se jeta résolument à la tête du cheval et fut assez heureux pour le maîtriser et l'arrêter, après avoir été traîné sur un parcours de 30 à 40 mètres. M. Fichelle, qui n'en est pas à son coup d'essai, a été chaudement félicité par les personnes présentes.

VIOLENCES. — Les agents de police Lepon et Lemaire ont arrêté, vendredi soir, à huit heures, quai de Calais, un journalier, Timothée Despière, âgé de 20 ans, demeurant rue de la Barbe d'Or, impasse du même nom, 8, qui avait porté un coup de tête à Sidonie Lesplardez.

QUI CASSE LES VITRES... — Ferdinand Carpentier, journalier, âgé de 31 ans, demeurant rue Drouot, cour Dujardin, était ivre, vendredi soir. Vers huit heures et demie, il entra, près de chez lui, au cabaret de M. Pierre Verbraekel. Comme on refusait très justement de lui donner à boire, il se fâcha et, la bouteille aidant, il brisa les vitres. Il a été mis en état d'arrestation.

FILOUTERIE D'AUBERGE. — Vendredi après-midi, les agents de police Cormain et Barrat ont arrêté, rue du Parc, deux individus, Ansert Dufour, garçon brasseur, âgé de 36 ans, demeurant fort Boulanger, à Croix, et Marcel Quint, peintre, 25 ans, rue des Longues-Haies, cour Vicoulin, 20. Tous deux étaient entrés dans plusieurs cabarets du quartier de l'Epeule, notamment chez M. Hennebo et Dancerq, et s'étaient fait servir à boire. Non contents de ne pas payer, ils avaient battu les cabaretiers.

LES ACCIDENTÉS DU TRAVAIL. — A la Société Industrielle pour la vitrage, rue d'Igniaux, Pierre Dervaux, 30 ans, rue d'Estaing, cour Roussel, a été blessé à la main droite en poussant son moteur. Un mois de repos. Docteur Delporte. — Une chute a eu lieu chez M. Paul Bonte, 7 ans, rue de Sébastopol, a été blessé au pied droit par la chute d'un poêle. Dix jours de repos. Docteur Paquet. — Un journalier de M. Albert Mouchelin, rue de Lille, Victor Vantieghem, 52 ans, rue Cugnot, a été blessé au pied droit en tombant d'une échelle. Dix jours de repos. Docteur Lefebvre. — Un fileur de M. Eugène Mahieu et Cie, Alphonse Henneton, 45 ans, demeurant rue Jean-Jaurès, à Wattrelos, a eu la main droite écrasée par un engrenage. Docteur Lefebvre. — Au peignage de la Société anonyme de la Lys, un coiffeur, Théophile Desriet, 20 ans, place de la Liberté, s'est fait une entorse au pied droit en tombant. Dix jours de repos. Docteur Delmotte. — A la filature de M. S. Cholez, un tordeur, Henri Cousaert, 25 ans, rue Sébastopol, Bargrave, a été blessé au cou par la chute d'un morceau de fonte. Huit jours de repos. Docteur Paquet. — Un homme de peine de M. Paul Lemaire, cité Circulaire, Maugin, 55 ans, rue du Fontenoy, s'est blessé au pied gauche pendant son travail. Six jours de repos.

FÊTES DES 31 MAI ET 1er JUIN. — Article d'ornementations, verres de couleurs, lampions Lumicolor, bougies. Maison Broquet-Franchomme, 35, rue du Vieil-Abreuvoir. 30759

AUJOURD'HUI dimanche, à l'Abattoir de Roubaix, vente de viande de bœuf, et de bouillon, stérilisé. 31750d

CAVALCADE DE ROUBAIX. — Grand Cinématographe français, derrière les Halles. Voir aux Concerts et Spectacles. 31731

UN ARRÊTÉ DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR. — En raison de la fin prochaine de la Loterie de l'Avènement Mariamel, dont le gros lot est de 100,000 francs en rapport au public que, conformément aux instructions de M. le Ministre de l'Intérieur, les billets ne doivent être vendus qu'un franc dans toute la France et à l'Administration de la Loterie, 17, rue Daubenton, à Paris. (Envoi à domicile contre mandat-poste et timbre pour retour). 31653d

PIANOS & HARPE PLEYEL. — Vente et location. — Représentant pour Roubaix : Marcelli, 3, rue du Bois.

UNE NOUVELLE qui sera bien accueillie par les cycles, c'est que la maison Patt, tailleur, rue de la Gare, vient d'arriver à mettre des ouvriers au courant de ce travail, pourquoi, dès aujourd'hui, à Roubaix, pouvoir, à partir du 1er juin, baisser sérieusement le prix et de plus faire un escompte de 25 % au comptant pour comptoirs vestons de jeunes gens de 14 à 25 ans. Cette maison a seule le secret de les habiller élégamment. 30950

Assortiment complet des dernières créations costumes. E. Verhelle, tailleur, 53, Grande-Rue CROIX

LA BRADERIE DU CRÉCHET. — Le lundi de la Pentecôte, tout dans le quartier Saint-Pierre, la grande braderie annuelle qui obtient toujours tant de succès. Les magasins ne se priveront au un droit de place à cette braderie. Le soir, à neuf heures, grand feu d'artifice.

DUCASSE DE CROIX. — Dimanche et lundi de la Pentecôte, bals à grand orchestre dans la salle des fêtes. 31753

WASQUEHAL

ÉLECTIONS MUNICIPALES COMPLÉMENTAIRES

DU DIMANCHE 7 JUIN

Candidats de l'Union Sociale et Patriotique

MM. Louis AMEYE, cultivateur;
Albert ALLARD, mécanicien;
Jules DUCROQUET, cultivateur;
Georges LESAIRE, tameur;
Louis TURBELIN, employé;
Jules WIDAUX, commerçant.

Habitants de Wasquehal,

Ces noms, synonymes d'honnêteté, de probité, sont ceux des futurs conseillers qui vont renforcer la vaillante minorité de votre assemblée municipale. On les a choisis dans les rangs des travailleurs pour que, connaissant vos charges, vos intérêts, vos besoins, ils puissent vous rendre service. Ils sont d'autant plus aptes à vous être utiles qu'ils n'ont point l'intention de faire de la politique. On les a choisis parce qu'ils sont républicains et tolérants.

Pas un de vous, quelles que soient ses opinions, ne trouvera en eux des *ennemis*. On les a choisis enfin parce qu'ils aiment leur village; en entrant au Conseil ils n'ont d'autre dessein que de servir la cause commune.

Votez donc pour eux avec confiance, et n'en éliminez aucun, car tous sont dignes de vos suffrages.

LE VOL DE LA RUE DE MARCQ. — Découverte des objets volés. — Les marchandises dérobées dans le magasin d'épiceries de M. Haag-Selosse, conseiller municipal, rue de Marcq, à l'exception des comestibles, avaient été transportées par les cambrioleurs dans une pâture située près de la briqueterie Becourt, au hameau de l'Allumette et dissimulées sous un tas de fumier. Dans l'après-midi de vendredi, ces objets furent découverts par un jeune vacher qui s'empressa de prévenir la police. Dans l'espoir de surprendre les voleurs, dans le cas où ils viendraient pendant la nuit enlever leur butin, une embuscade fut dressée par deux gendarmes, deux gardes de Croix et les gardes de Wasquehal. Mais les cambrioleurs, avertis sans doute par la rumeur publique, ne se montrèrent pas. Les marchandises ont été remises samedi matin à leur propriétaire.

LANNOY

PÈLERINAGE. — A l'occasion du couronnement de N.-D. des Dames, de nombreux pèlerins de la région se rendront à Dunkerque, demain dimanche. On convoite, pour Lannoy seulement, quatre-vingt-quinze personnes, et, pour Lys, trente-huit. Un service spécial de tramways prendra les voyageurs à 5 h. 20 à Lannoy pour les y mener le soir, vers 10 heures.

LYS

UNE FÊTE DE BIENFAISANCE. — Un Comité s'est formé dans le but d'organiser, pour les 15 et 16 août, une cavalcade au bénéfice des pauvres. On annonce déjà la formation de plusieurs chars et la réapparition du géant « Astruc », haut de neuf mètres, qui a déjà parcouru les rues de Lys en 1892. Nous aurons probablement occasion de revenir sur cette fête que nous conseille, obtiendra tout le succès que méritent les œuvres de ce genre.

WILLEMS

LA QUESTION DES ÉCOLES. — On nous écrit de cette commune :

« Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*.

» Dans une édition portant la date du jeudi 26 mai, un journal radical de la région publiait une lettre signée : *Un républicain de République*, et attaquant la municipalité au sujet d'un rapport qu'elle avait adressé à la Préfecture. Ce rapport, que votre journal a publié en entier, répondait à la lettre préfectorale, enjoignant à l'Administration municipale d'agrandir les locaux affectés à l'école officielle en vue de la fermeture prochaine de l'école libre de garçons. A mettre avis le fameux « Groupe de républicains » (radicaux, s'entend !) signataire de l'article précité, doit être bien restreint et se résume probablement à une seule personne dont les idées trouvent bien peu d'échos dans notre bonne commune. Mais le journal qui a publié la lettre du « Groupe républicain » avant été résolu à profusion par la poste à Wattrelos, dans un but qui n'échappera à personne, il est de notre devoir d'y répondre, afin de ne pas laisser s'accréditer chez nous certaines légendes.

» Williams ne veut rien entendre pour agrandissement des locaux scolaires? Mais le « républicain » qui écrit ces choses et qui demande où votre rédacteur a pris ses renseignements, où donc a-t-il pris les siens? S'il avait lu le rapport de la Commission scolaire, il aurait vu que celle-ci demandait tout simplement de surseoir aux travaux d'agrandissement de l'école officielle jusqu'au moment où la nécessité s'en serait fait sentir. Tout, en effet, laisse croire que l'école libre, si elle n'est plus dirigée par des congréganistes, ne sera pas fermée pour cela. Et nos bons sectaires, qui prennent leurs désirs pour des réalités, voudraient que l'administration imposât les contribuables pour construire de nouveaux locaux scolaires, sans savoir si ces locaux pourront un jour être utilisés! On n'est pas plus imprévoyant.

» Mais ce qui semble surtout agacer le « groupe républicain », c'est que le rapport dit : « L'école libre n'a » jamais rien coûté, ni à la commune, ni aux familles; » aucune parole n'a jamais été formulée contre elle » lorsque se demande d'où vient l'argent qui sert à nourrir les Frères et « *qui serait bien mieux employé à soulager les infortunes de notre endroit* » !!? Mais, qu'importe aux républicains de savoir d'où vient l'argent qui sert à nourrir les Frères, pourvu qu'ils ne doivent pas le tirer de leurs poches? Préférera-t-on, pour faire plaisir à quelques radicaux, payer de leurs deniers l'entretien et le logement de deux ou trois instituteurs, sans compter la construction et l'entretien de nouveaux bâtiments? L'école officielle coûte chaque année au budget pour une somme d'environ 1,200 fr., non compris les frais d'entretien des bâtiments qui s'élèvent annuellement à quelques centaines de francs! Et il faudrait plus que doubler cette somme et faire de nouvelles constructions, puisque l'école libre compte actuellement plus de cent élèves, alors que l'école officielle n'en compte que cinquante-deux! Tout cela serait pourtant les intérêts du « groupe républicain » qui prétend défendre les deniers des contribuables et « soulager les infortunes de notre endroit » !!!

» Plus d'un habitant de Wasquehal a dû sourire en appuyant du « groupe républicain » que les classes de notre école officielle ne se comptent plus alors qu'à l'école libre il y en avait peu. C'est là une affirmation tellement fausse qu'il est inutile de la relever. Quand une école dirigée par des Frères présente à l'épreuve du certificat d'études officiel dans écoles et que onze sortent vainqueurs de l'épreuve, cette école n'a-t-elle pas le droit de dire qu'elle donne des succès?

» Et le bâtiment, où instituent les Frères n'appartiendraient-ils pas à la commune? » Le « groupe républicain » se propose de la brûler à cette occasion, paraît-il. Mais qu'ils gardent leur joie pour une meilleure occasion. Comme la chanson nous pouvons leur dire avec assurance : « Ne gardez, mais n'y touchez pas ».

» Ils pourront nous accuser d'avoir semé la zizanie dans la commune en créant une école libre. Les habitants savent à quoi s'en tenir sur cette accusation et leur conduite envers les Frères montre jusqu'à quel point ils sont en communion d'idées avec le « groupe républicain ». Si la discorde s'est quelquefois introduite parmi nous, cela date du jour où toutes politicians sont venus troubler notre paix jusqu'alors si calme.

» Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, etc.

» *Un groupe de républicains libéraux.* »

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX *Maison fondée en 1835*
A ROUBAIX, Grande-Rue, 71
A TOURCOING, rue Carnot, 5
Cartes, Menus, Lettres de Mariage, Avis de Naissance, etc. — Exécution très soignée en Typographie, en Lithographie ou en Taille-douce. — Prix modérés. Exécution rapide.

WATTRELOS

LA MUSIQUE MUNICIPALE A COURTRAI. — L'Administration communale de Courtrai a sollicité le concours de notre excellente Musique municipale pour un grand concert à donner dans le parc, au mois de juillet prochain. Cette invitation fait grand honneur à cette société; elle prouve que la Musique municipale a laissé le meilleur souvenir dans cette ville lors de sa visite, il y a quatre ans.

DUCASSE SAINT-LIÉVIN. — Grande ducasse à tartres chez Dardaine, à la Grande Haie. Consommations de 1er choix. Orchestre. Concert par troupe nouvelle d'artistes. 31594

MAISON MUSICALE
G. COUSART, élève de Pleyel
8, rue du Vieil-Abreuvoir, ROUBAIX
Pianos de tous facteurs, de style et ordinaire. Casiers et pupitres de luxe et fantaisie. Violons, mandolines, guitares, instruments cuivre et bois, machines parlantes et chantantes. Abonnement littéraire et musical, Maison de confiance.
LOCATION — ACCORDS — REPARATIONS 29275

CRÉDIT DU NORD
Société anonyme — Capital : 30 millions — 12 millions versés
SUCCURSALES DE :
ROUBAIX, 26, rue de la Gare et 9, rue Nain
TOURCOING, 40, rue de Tournai
Comptoirs de : HALLUIN, 4 bis, rue de la Gare; LANNOY, 9, Gde-Place; CROIX, 7, Gde-Place.
Le CRÉDIT DU NORD reçoit en dépôt les titres de toute nature. A chaque échéance, il détache les coupons dont le montant est porté en compte.
Condition des droits de garde
0,05 par titre de 500 fr. et au-dessous;
0,10 — 501 à 1.000 francs;
0.15 — 1.001 à 1.500 francs par semestre, minimum 0.25 par nature de valeurs.
Opérations de Bourse en France et à l'étranger.
Paiement de tous coupons.
Avance de fonds sur titres. 5871—3

TOURCOING

LA NOUVELLE GARE AUX MARCHANDISES

L'état actuel des travaux. — L'estacade au charbon. — Le pavage des cours. — L'usine d'électricité

C'est presque de l'achèvement des travaux que nous avons à parler aujourd'hui, après avoir, à deux reprises différentes, fait ressortir l'activité avec laquelle ces travaux étaient menés. Une nouvelle visite aux *immenses chantiers nous a montré* que cette activité ne s'était pas démentie un seul instant. En effet, l'« estacade au charbon » est presque terminée : les « trémies » sont toutes posées et l'on s'occupe actuellement à installer des garde-corps. On compte que cette énorme construction métallique sera complètement achevée le 20 juin.

Dans les vastes *magasins, dont nous avons déjà* parlé, le carrelage peut être considéré comme terminé. La voie posée près du quai de manutention des laines est également achevée, elle est relevée et « ballastée ». Dans la cour située entre les magasins et l'estacade, trois voies ont été également pavées; le réseau ferré est à peu près complet dans tous ses méandres.

Par contre, le pavage des cours est à peine commencé du côté de la rue Winoc-Chocqueel. On estime que son complet achèvement nécessitera trois mois. Ce pavage sera fait en grès de « Belgique ». La superficie à couvrir est de 35,000 (trente-cinq mille) mètres carrés. Il faut compter que le nombre de pavés nécessaires par mètre est de 50; ceci nous donne donc un total de 1,750,000 pavés. Il faudra pour accomplir le travail en temps voulu paver environ 450 mètres carrés par jour.

Il est enfin une partie importante de cette vaste installation qu'il est intéressant de signaler, c'est

L'USINE D'ÉLECTRICITÉ

La création de toutes pièces d'une usine d'électricité constitue déjà une entreprise très sérieuse et difficile à mener à bien : il faut tout prévoir, tout peser, et la moindre faute peut avoir des effets quelquefois inattendus. *Jusque maintenant*, nous n'avions pas abordé ce sujet, attendant que les bâtiments aient pris une forme, afin de pouvoir donner des détails plus complets et plus circonstanciés. C'est encore grâce à la complaisance de MM. Roullé, surveillant des travaux, et Gouillon, chef-monteur de la maison Soheir, de Paris, que nous pouvons renseigner nos lecteurs.

L'usine s'élève à l'extrémité droite de la rue Winoc-Chocqueel, dans l'espace laissé libre entre le dortoir des agents de la compagnie et le quai aux Bestiaux. C'est un vaste bâtiment tout en briques et fer, de 62 mètres de longueur sur 18 mètres 90 de largeur. Ce bâtiment dont une moitié est légèrement surélevée, sera couvert par un enduit en plâtre étendu sur des lattes de plafonneur et présentant plus de garanties, paraît-il, contre l'incendie. La hauteur totale du bâtiment est de 11 m. 50.

Cette construction sera divisée en trois portions bien distinctes et de la façon suivante : La partie qui, du dehors, semble la plus élevée et située du côté du Tilleul, sera la chambre des chaudières; elle aura 17 m. 50 de longueur. La deuxième partie en contre-bas et faisant suite, aura 26 mètres de longueur et sera destinée aux machines; enfin à l'extrémité du bâtiment se trouvera en contre-haut la salle des accumulateurs, qui aura une largeur de 6 mètres. Non loin du bâtiment principal se trouve une construction plus restreinte destinée à abriter la pompe du réfrigérant.

Toutes les salles du bâtiment principal seront carrelées : celle des chaudières et des accumulateurs en carreaux céramiques noirs unis et celle des machines en carreaux céramiques gris unis. De la salle des chaudières partiront les « carneaux », conduits de tirage, qui iront rejoindre la cheminée construite à peu de distance. Celle-ci, dont les fouilles se sont effondrées il y a peu de temps, atteindra une hauteur totale de 25 mètres. La largeur des fondations sera de cinq mètres, le diamètre extérieur de la cheminée de 3 m. 90 et le diamètre intérieur de 2 m. 10. Ce sera une superbe construction dont la maçonnerie est déjà sortie de terre. Toutes ces constructions seront environnées de voies reliant la gare aux marchandises à la gare principale.

L. W.

Un accident mortel s'est produit vendredi soir au Blanc-Seau. M. Antoine Fremat, âgé de 78 ans, rentier, rue de Mézières, 17, était monté se coucher vers six heures, sa servante, Elise Delbauwe en avait profité pour faire une course dans le quartier.

Tout à coup il fut pris de douleurs et prévint une voisine qui se mit à la recherche de la servante.

Lorsque celle-ci revint, elle trouva son maître étendu inanimé au bas de l'escalier de la cave. Des voisins coururent chercher M. le docteur Guidez qui ne put que constater la mort due à une fracture du crâne. M. Fremat était né le 23 février 1825 à Tournai. On suppose que M. Fremat, s'impatientant en attendant sa domestique, sera descendu au rez-de-chaussée et, se trompant de porte, aura ouvert celle de la cave.

ARROSEMENT DES RUES. — Voici le texte d'un arrêté municipal qui vient d'être affiché :

Article 1er. — Pendant la période des chaleurs et de la sécheresse, de la présente année, les habitants sont tenus, avant de procéder au balayage du matin des parties de la voie publique situées en face de leurs habitations, boutiques ou magasins, d'y faire un arrosement suffisant pour empêcher la poussière de se lever et d'incommoder, par suite, les voisins et les passants.

Art. 2. — Pareil arrosement devra, en outre, avoir lieu chaque jour, de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi.

Art. 3. — M. le commissaire central de police est chargé de veiller avec soin à ce que les mesures ci-dessus soient régulièrement observées.

A L'OCCASION DE LA FÊTE DE LA PENTECOTE, un grand concert sera donné Grande-Place par la « Société des Concerts symphoniques » à 11 heures et demie, sur la Grande-Place. Le soir, la place Thiers sera illuminée à partir de dix heures, et il y aura un grand bal populaire. Ces deux attractions viendront compléter la journée, les courses devant avoir lieu dans l'après-midi.

LES MANIFESTATIONS GRÉVISTES n'ont pas présenté, samedi soir, le caractère aussi tumultueux que la veille.

A six heures et demie, il y avait bien encore un attroupement considérable vis-à-vis de l'établissement de MM. Lorthiois-Lourent, rue du Petit-Village, mais il était composé, en grande partie, de curieux. Aucun ouvrier n'étant sorti de l'usine, il n'y a pas eu lieu à « conduite ».

Néanmoins, vers huit heures du soir, des groupes de grévistes se sont rendus rue d'Anvers et au quartier des Francs et ont manifesté en chantant leur chanson habituelle devant le domicile de deux employés de l'établissement. L'animation est restée assez vive pendant toute la soirée dans le quartier mais on n'a relevé aucun incident grave.

Des deux ouvriers arrêtés vendredi soir, l'un, Biesbroucck, le rattacheur, a été relâché; il sera *simplement poursuivi pour opposition* à une arrestation. Quant à Chombart, le tisserand, il sera transféré à Lille sous l'inculpation de jet de brique après un gendarme.

LES DOUANIERS de service à la limite du territoire de Neuville-en-Ferrain ont arrêté, samedi, vers midi, un apprêteur, Louis Mathyn, âgé de 14 ans ½, demeurant rue Monge, à Roubaix, porteur de 10 kilos de café vert, d'une valeur de 30 francs. Il sera conduit à Lille.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez M. Masquilier, un maçon, Charles Verschuere, 45 ans, s'est fait une entorse à l'épaule droite en portant une pièce de bois. Sept jours de repos. Docteur Vienne. — Amand Flament, 39 ans, fileur chez M. H. Haeffely, s'est fait une plaie contuse au pied gauche en heurtant la barre roulante d'un métier. Huit jours de repos. Docteur Cousset. — Un bacleur de la maison Pollet et fils, Ernest Lombaert, 15 ans, s'est contusionné à la région pectorale en tombant. Sept jours de repos. Docteur Bernard.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Dans la matinée de samedi, il est arrivé aux Halles les denrées suivantes : Marée, 385 kil.; beurre, 14 kil.; fromage, 40 kil.; figues, 420 kil.; asperges, 160 bottes; pois, 90 kil.; pommes de terre, 400 kil.; artichauts, 60; cerises, 130 kil.; laitues, 140; oseille, 20 paniers; échalottes, 60 bottes.

MOUVEMENT DE LA POPULATION ÉTRANGÈRE. — Pendant la semaine écoulée, trois hommes, six femmes et quatre enfants, de nationalité étrangère, sont arrivés à Tourcoing. Par contre, trois hommes, six femmes et six enfants, également étrangers, ont quitté notre ville.

12 portraits soignés 5 francs avec prime, 6 pour 3 francs, 81, rue Desurmont, Tourcoing

MOUVAUX

LA VÉRIFICATION des poids et mesures aura lieu les jours suivants : Pour la section des Francs : le 2 juin, de huit heures à dix heures et demie et de deux heures et demie à cinq heures. — A la Mairie : le 3 juin, de huit heures et demie à midi, et de deux heures à six heures. — A la Mairie : le 4 juin, de huit heures et demie à midi. — Pour la section des Cent-Maisons : le 4 juin, de deux heures et demie à six heures.

HALLUIN

RENVERSÉ PAR UNE AUTOMOBILE. — Vendredi soir, vers sept heures, rue de Lille, deux jeunes garçons suivaient, au milieu de la chaussée, un chariot en marche. Ayant entendu la trompe d'une automobile et croyant que celle-ci venait derrière eux, ils abandonnèrent le milieu de la route, afin de gagner au plus vite le trottoir. Mal leur en prit, car la machine qui venait en sens inverse renversa l'un des jeunes garçons, Léon Vraye, âgé de 6 ans. Le conducteur arrêta son automobile et, après s'être enquis de l'état de la victime, remonta et continua sa route, sans même donner son nom. La machine portait la plaque 372 D. Le jeune blessé fut transporté chez ses parents, rue de Lille, cour Gifles. M. le docteur Pierchon a été appelé à lui donner des soins. L'état est assez grave.

UNE GRÈVE DE TISSERANDS vient de se déclarer dans l'établissement de MM. Duvillier-Motte fils, rue Saint-André, à Halluin. Vingt-sept ouvriers tisserands ont quitté le travail, réclamant un centime d'augmentation par mètre sur article laine cardée, avec inscription au tarif. Une entrevue a eu lieu entre le patron et les grévistes, mais l'entente ne s'est pas faite.

UNE RIXE, causée encore par la grève, s'est produite vendredi soir, au gravier de Bousbecque. Un soldat en permission, Cyrille Desmet, du 150e régiment d'infanterie, à Saint-Maixent, était allé à la rencontre d'un ouvrier de l'usine Gratry, du nom de Desreumeaux, le menaçant de le frapper d'un marteau qu'il tenait en main. Desreumeaux, sans attendre que son adversaire ait mis sa menace à exécution, lui porta un coup de gourde à la tête. La gendarmerie d'Halluin a ouvert une enquête.

ENTRE MARI ET FEMME. — Un mécanicien, Edmond Snerinck, âgé de 23 ans, a abandonné sa femme il y a trois mois et habite Roubaix. S'étant rendu hier à Halluin, il alla rendre visite à son épouse. Comme il était en état d'ivresse, celle-ci refusa de l'écouter, d'où grande colère du mécanicien qui se mit à frapper sa femme. Un voisin, M. Deroo, voulut s'interposer; mal lui en prit, car Snerinck ouvrit son couteau et lui en porta un coup. Heureusement, l'arme n'a pas entamé la chair et a seulement coupé les vêtements. Procès-verbal a été dressé à Snerinck.

DEUX JEUNES FILLES, Marie et Hélène Christiaen, ont été, vendredi soir, l'objet de violences de la part d'un ouvrier chaisier de la rue Frasez, sous prétexte qu'elles ont continué le travail pendant la grève.

L'HALLUINOISE, société de gymnastique et d'armes, a quitté Halluin samedi dans la soirée pour se rendre à Armentières au concours international des 31 mai et 1er juin. Elle prendra part en première division au concours alternatif, au concours de mouvements spéciaux, pyramides, boxe, tir, concours d'honneur, et aux concours individuels. C'est à l'*Halluinoise* que l'Union des sociétés de gymnastique de l'arrondissement de Lille avait confié son drapeau le 13 juillet 1902. Le drapeau de l'Union sera remis officiellement par l'*Halluinoise* à la société organisatrice, en présence du ministre de la guerre. Le président, M. H. Poupart, fera le discours d'usage en remettant le drapeau aux gymnastes d'Armentières.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

NOCES D'OR. — Demain, lundi, aura lieu le cinquantenaire du mariage de M. Edouard Dubrûle et Mme Fidéline Dujardin, tous deux en parfaite santé. Le mari ouvrier tisserand, est âgé de 73 ans; sa femme, de 76 ans; ils habitent le canton du Risquons-Tout. A cette occasion, M. Boyaval, curé, célébrera à dix heures, une messe solennelle, à laquelle se rendront les jubilaires, accompagnés de leurs familles, et d'un brillant cortège organisé pour la circonstance et auquel prendra part la Musique municipale. On invite les habitants de la commune à pavoiser sur le parcours du cortège qui arrivera à l'église par le chemin des Forts et le Cimetière, et s'en retournera par la Vieille-Motte et le Pont-de-Neuville.

QUESNOY-SUR-DEULE

COMINES

MESSE EN MUSIQUE. — Voici le programme des morceaux qui seront exécutés aujourd'hui dimanche, pendant la grand'messe, à l'église paroissiale : *Marche de Triomphe* (Parès); *Andante* (Massenet); *Ouverture de l'Etoile du Nord* (Meyerbeer); *Marche de Faust* (Gounod).

LE FILLEUL DU MAIRE. — Suivant une ancienne tradition, M. Liévin Hassebroucq, maire, a été le parrain du premier garçon qui est né depuis sa nomination. C'est le petit Henri Planque, fils de M. Julien Planque et de Césarine Vancoutte, qui, samedi après-midi, à cinq heures, a été conduit aux fonts baptismaux par M. Hassebroucq et Mme Charles Schoutteten, femme du premier adjoint, sa marraine.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS
ÉCLAIRAGE, OBJETS D'ART
MOREL-GOYEZ, 29 rue Esquermoise, LILLE
LILLE 1902, MEMBRE DU JURY

CHOCOLAT MAUPRIVEZ
Représentant : Hugho, 40, rue Makellerie, Tourcoing.

LILLE

SOCIÉTÉ DES SAUVETEURS DU NORD. — Nous apprenons avec grand plaisir que M. Alban Cottignies, le très sympathique président de la Société des Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais, vient d'être nommé chevalier de l'ordre de Léopold.

LA MADELEINE

UN CAMBRIOLAGE. — Dans la nuit de vendredi à samedi, entre une heure et deux heures, des malfaiteurs ont enlevé les volets de la maison de M. Plaidys, sabotier, rue du Moulin, 3; ils ont ensuite démastiqué les carreaux, puis ont pénétré dans le magasin. Ils ont enlevé des chaussures. Le montant de ce vol atteint 225 francs.

ARMENTIÈRES

LA FÊTE DE GYMNASTIQUE. — Les travaux de décoration des places et rues où doit passer le général André, ministre de la guerre, commencés mercredi, ont été continués hier. A la gare, l'installation d'un salon de réception dans la partie de la salle des Pas-Perdus contiguë aux salles d'attente, a été entreprise également.

Le général André, accompagné du commandant Ancelin et du capitaine Moulin, ses officiers d'ordonnance, partira de Paris à 8 h. 20, pour arriver à Armentières à midi. Ensuite, aura lieu la réception des autorités à la gare, le banquet à une heure et la fête de gymnastique à trois heures, la visite à l'Ecole professionnelle à cinq heures. Le départ d'Armentières aura lieu à 6 h. 53 pour arriver à Paris à 10 h. 25.

COMMUNICATIONS

WATTRELOS. — *Union des Patriotes.* — **L'obit annuel pour le repos des âmes des sociétaires** aura lieu demain à 9 h. 1/2, à l'église St-Maclou. Les adhérents des autres sociétés patriotiques qui seraient libres sont priés de bien vouloir y assister.

1. *Marche des Amis de Flore*, par Vorel. — 2. *Poète et Paysan*, ouverture (Suppé). — 3. *Aubade Printanière* (P. Lacombe). — 4. *La Cour d'Amour*, fantaisie (Reynaud). — 5. *Premier accu*, valse (Desormes).

CROIX. — *Grande-Harmonie.* — Contrairement aux convocations lancées, la Commission prie les sociétaires et quêteurs de se trouver à dix heures, chez M. Bosschaert, aujourd'hui, 117, rue de Lille, à Roubaix, au lieu de dix heures trois quarts précédemment indiqué. Le départ de la cavalcade roubaisienne ayant été avancé, la Commission compte sur une exactitude militaire.

TOURCOING. — *Cercle d'études sociales.* — Le groupe du Cercle d'études sociales, établi au *Café du Commerce*, 68, rue Nationale, rappelle aux personnes désireuses, de s'intéresser aux questions sociales, que leur réunion a lieu, tous les mercredis, à huit heures un quart du soir. Voici l'ordre du jour de la réunion du 3 juin. L'exposé des chambres de travail.

— *Société des Concerts Symphoniques.* — La Commission rappelle aux sociétaires le concert de ce matin, dimanche. Rendez-vous à 11 h. 25, sur le kiosque, Grande-Place.

NEUVILLE-EN-FERRAIN. — *Union libérale républicaine.* — Nous informons les adhérents du groupe du Dormont, que leur réunion mensuelle habituelle n'a pas lieu aujourd'hui dimanche de la Pentecôte; ils seront convoqués prochainement pour le jour où elle se fera. — *Le Comité.*

L'EMPOISONNEMENT DE LA LYS

Les pêcheurs sont encore une fois dans la désolation. La Lys, empoisonnée près de Bac-Saint-Maur par des déjections industrielles, est couverte de poissons crevés. Une protestation a été adressée à la Préfecture par le Syndicat des Pêcheurs du Nord.

LE RECENSEMENT DES CHEVAUX

Les opérations de recensement des chevaux, mules et mulets aura lieu : à Bousbecque, le mardi 2 juin, à sept heures du matin; à Linselles, 2 juin, à dix heures; à Halluin, 3 juin, à dix heures; à Bondues, 4 juin, à une heure; à Mouvaux, le 6 juin, à sept heures du matin.

COMINES. — La Commission de recensement des chevaux, composée de M. Beaume, capitaine au 1er escadron du train des équipages; M. Louis Goeman, membre civil; d'un adjudant et d'un brigadier, a procédé, samedi matin, au classement des chevaux. 148 ont été examinés. Sur ce nombre, 76 ont été reconnus aptes au service de l'armée, 52 ont été réformés et 20 ajournés.

FEUILLETON DU 1er JUIN 1903 — N° 8

LA JOUEUSE D'ORGUE

par XAVIER DE MONTÉPIN

PREMIÈRE PARTIE

CAÏN

V. — (SUITE)

Un vestibule où trônait une façon d'huissier, — un salon d'attente garni de sièges amplement capitonnés, — une vaste pièce où travaillaient les employés et dont les murailles disparaissaient sous des casiers garnis de carton dûment étiquetés.

Au fond de cette pièce une double porte à deux vantaux donnait accès dans le cabinet du patron.

Ce cabinet était meublé d'une façon tout à la fois sévère et élégante, orné de bronzes et de tableaux de maîtres, témoignant des goûts artistiques de l'ancien inspecteur de la sûreté.

Une bibliothèque en ébène à filets de cuivre renfermait des ouvrages de jurisprudence et tous les romans judiciaires publiés depuis vingt-cinq ans ou trente ans.

Nestor Fauvette trouvait dans leur lecture à la fois plaisir et profit.

— Ces romanciers sont très malins! — se disait-il. — Plusieurs d'entre eux auraient été des policiers de premier ordre! — Ils ont bien souvent des idées que nous servent beaucoup!

Un grand bureau-ministre, en ébène à filets de cuivre doré, sa bibliothèque, était surchargé de papiers, de dossiers, de journaux et de notes.

Derrière ce bureau, le fauteuil monumental du maître, flanqué de deux fauteuils de dimensions plus modestes, pour les clients en consultation.

Un silence absolu régnait dans la grande pièce où les scribes écrivaient, penchés sur leurs pupitres.

On n'entendait que le bruit des plumes de fer écorchant le papier, et les ronflements d'un large poêle de faïence bourré de combustible.

Dans son cabinet, Nestor Fauvette, doué d'une activité prodigieuse, travaillait, dépouillant lui-même une volumineuse correspondance venue des quatre coins de la France et même de l'étranger, soulignant au crayon rouge certaines phrases, ou écrivant en marge quelques mots au crayon bleu.

C'étaient des points de repère pour les réponses à adresser aux correspondants.

Le fiacre de l'officier de marine que nous avons vu descendre du train express à la gare du P.-L.-M. et que nous avons suivi à l'hôtel du Louvre et à la rue de Miromesnil venait de s'arrêter devant la maison portant le numéro 228.

L'officier en descendit, paya le cocher, entra dans le vestibule et consulta du regard les indications en lettres d'or du tableau de tôle émaillée dont nous avons parlé.

— Bureaux au premier, — murmura-t-il.

Et il gravit rapidement les marches de l'escalier jusqu'à la porte de palissandre sur laquelle une plaque de cuivre portait ces mots gravés :

BUREAUX DE L'OFFICE GÉNÉRAL ET CENTRAL

Puis, plus bas, en plus petits caractères :

Entrez sans sonner

Le visiteur tourna le bouton et franchit le seuil de la première pièce où le subalterne à physionomie d'huissier de ministère vint à lui et lui demanda :

— Que désire monsieur?

— Parler à M. Nestor Fauvette.

— Que monsieur prenne la peine d'entrer dans le salon d'attente... — je vais voir si M. Fauvette est seul dans son cabinet et peut recevoir immédiatement. — Qui devrai-je annoncer?

— Voici ma carte.

Et l'officier tira de son portefeuille un carré de bristol qu'il tendit à l'huissier et sur lequel on pouvait lire :

GABRIEL SAVANNE
Capitaine de vaisseau

Quelques minutes s'écoulèrent, puis l'huissier reparut.

— Si monsieur veut bien me suivre, — dit-il.

Et il introduisit le nouveau venu dans le cabinet du direct